

Arrêté du 21 février 2022
portant nomination, titularisation et affectation dans le corps des attachés d'administration
de l'Etat au titre de l'année 2022 par la voie de l'examen professionnel

NOR : INTA2204419A

Le ministre de l'intérieur,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ;

Vu le décret n° 90-437 du 28 mai 1990 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France lorsqu'ils sont à la charge des budgets de l'Etat, des établissements publics nationaux à caractère administratif et de certains organismes subventionnés ;

Vu le décret n° 94-1017 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

Vu l'arrêté NOR RDFS1322293A du 30 septembre 2013 fixant les règles relatives à la nature et à l'organisation générale de l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ainsi qu'à la composition et au fonctionnement des jurys ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2021 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat relevant du ministère de l'intérieur ;

Vu l'arrêté NOR INTA2115390A du 18 mai 2021 fixant au titre de l'année 2022 le nombre de postes offerts à l'examen professionnel d'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat relevant du ministère de l'intérieur ;

Vu la liste des candidats déclarés admis à l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat, organisé au titre de l'année 2022, établie par le jury le 18 novembre 2021 ;

Vu le choix émis par les lauréats d'accepter le bénéfice de l'examen professionnel ;

Sur la proposition du secrétaire général du ministère de l'intérieur,

Arrête :

Article 1^{er}

Les lauréats de l'examen professionnel d'attaché d'administration de l'Etat - session 2022 - dont les noms suivent sont nommés et titularisés à compter du 1^{er} janvier 2022 dans le corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat, en qualité d'attachés d'administration de l'Etat, ainsi qu'il suit :

Civilité	Nom de naissance	Nom d'usage	Prénom
Mme	TRECU		Carole
Mme	OUJEDI	HAKOUN	Nadia
M	AUDUREAU		Jean-Philippe
M	KRETOWICZ		Samuel
M	OTTONELLO		Cyril
Mme	LAPPAS	LAPPAS-SABORIT	Caroline
Mme	OOPA	HENRIOU	Vaianu
Mme	LAFAYE	VANDENHENDE	Estelle
M	ROQUE		Sylvain
Mme	MAZEAU		Stéphanie
Mme	DA ROS	LAMASA	Marie-Laure
Mme	BLONDE		Aurélie
Mme	MARTEL	JEAN	Tiffany
Mme	VINEE	BONVAL	Séverine
M	TEMEHARO-PAHUIRI		Jones
Mme	BOUVART		Véronique
Mme	ELIE		Patricia
Mme	BUGIN		Carole
M	DELEBECQUE		Yannick
M	SUZANNE		Benoît
Mme	BIZIKI	GIRAUD	Diestine
Mme	REY		Marine
Mme	DUFOUR		Patricia
Mme	GESSION		Marie
Mme	CARRIERE		Christelle
Mme	SOORKIA		Réna
Mme	JACQUEMART		Marion
Mme	SIX	PALOMBA	Sabine
M	ABAD		Alexandre
Mme	MICHELY		Stéphanie
Mme	ESCANEZ	LELIEVRE	Magali
Mme	PETIT		Sophie
M	RAIMBAULT		Simon
Mme	DE PERETTI		Paola
Mme	VAUDOIS		Pascale

Mme	LEBACQ	FAURE	Julie
Mme	RENARD		Lisa
Mme	MANTEL		Marine
Mme	DEVILLECHAISE		Virginie
Mme	BIDINGER		Aurélie
M	GIL		Olivier
Mme	THARE		Ariane
M	LEGRAND		Florent
Mme	PUCHOIS		Anne
Mme	CHAZAL		Séverine
Mme	LITRE	NEPLAZ	Liliane
M	GOY		Olivier
Mme	BOURGON		Roselyne
Mme	RYCKEMBUSCH		Sedrina
Mme	PORTET		Aurélie
M	CHENU		Olivier
Mme	DUJON		Stéphanie
Mme	GALOPIN		Alexandra
Mme	OSSET		Magali
Mme	BERTHIER		Sylvie
Mme	FAREL		Molka
Mme	LENAIN	VIEILLARD	Caroline
Mme	DUCHENE	LAVAL	Alexia
M	LAVILLE		Charles-Henri
Mme	PHILETAS		Clotilde
Mme	NEDEY		Aurélie
M	CHAUMERLIAC		Thierry
Mme	CEVA	DARTRON	Arsène

Article 2

Le secrétaire général du ministère de l'intérieur et les autorités compétentes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 21 février 2022.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
L. Mezin